

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le treize mars (13 mars 2018), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 mars 2018

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, COUILLEROT Andrée, GAVAND Pierre,
GUERRET Laurent, GUYOT David, NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, TISSOT Thierry.

Absents excusés : CHATOT Céline, GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël.

Secrétaire de séance : TISSOT Thierry.

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 12 - Présents : 9 - Votants : 9

DIVERS

**I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE
CONSEIL:**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 09 janvier 2018.

II – URBANISME :

1- Suivi des dossiers d'urbanisme :

M. le maire informe les élus/

a) que la demande de permis de construire pour la construction du pôle multiservice a été acceptée.

b) qu'une déclaration préalable de travaux, déposée par M. Romain DUVAL pour la création d'un car-port, impasse du Champ Chevalier a été acceptée

c) qu'une demande de permis de construire a été déposée pour la création d'un local de stockage de matériel professionnel à la zone des Foulletons.

d) Qu'une déclaration de travaux portant sur la construction d'un mur de clôture et de la pose d'un portail a été rejetée pour non-respect de la distance du portail par rapport à la voie communale (il est rappelé qu'il est nécessaire de prévoir 5m pour le stationnement des véhicules) ; le pétitionnaire devra rectifier sa demande.

III – POLE MULTISERVICE

M. le Maire informe les élus de l'avancement du dossier :

- distribution d'un dossier récapitulatif aux élus, reprenant les propositions de l'architecte, le plan de financement, la répercussion sur les finances communales,...

- lancement de la procédure d'appel d'offres avec le choix des journaux dans lesquels paraîtront l'avis d'appel public à la concurrence : Le Jura Agricole et Rural et Voix du Jura ; Le dernier délai pour la réception des offres à la mairie de Larnaud est prévu pour le mercredi 25 avril 2018 à 17h.

- Mise en place d'une commission d'appel d'offres désignée par le Conseil : Philippe ANTOINE, Président et 3 membres du conseil : Pierre GAVAND, Jean-Yves NOBLET et David GUYOT ; L'ouverture des plis est prévue le vendredi 27 avril 2018.

IV – PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 :

Elle aura lieu avec le percepteur le vendredi 30 mars et le vote par les conseillers est prévu le jeudi 5 avril (date de la prochaine réunion de conseil).

Les élus font le point sur les postes d'investissement à prévoir en fonction des différents travaux à réaliser :

- Pôle multiservice avec projet de Kid Park
- Achat de parcelle
- Aménagement du centre village
- Achat de matériel dans le cadre du programme « zéro pesticide »
- Travaux de voirie et de fossés ...

V – TRAVAUX DE VOIRIE, FOSSES ET SECURISATION :

- Le Maire informe les élus qu'une réunion est prévue le 15 mars avec Mme le Maire de Ruffey, les services routiers départementaux, la commune de Larnaud afin de trouver une solution pour sécuriser la traversée du CD 470 par les enfants du Gravier empruntant le bus de ramassage scolaire Rue de la Gare ;
- Les travaux de voirie 2018 retenus par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille sont :
 - o En priorité : la route de la Grange Bedey
 - o Le chemin des cantons
 - o La rue Borgne sur ses parties habitées
- Mise en place d'une campagne d'arasement :
 - o Rue du Capitaine Lardet
 - o Rue du Champ Minet
 - o Rue Borgne
 - o Rue Aristide Brenot...
- Suite au problème récurrent d'engorgement du fossé au droit de la propriété FUTIN, un dossier a été déposé à la Direction Départementale des Territoires : le curage sous contrôle des services concernés devrait avoir lieu avant la fin avril.

VI – CIMETIERE :

Le Conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 340 € TTC, de la Marbrerie Bletteranoise pour l'élévation d'une stèle destinée à recueillir les noms des personnes ayant souhaité épandre leurs cendres au Jardin du Souvenir.

L'apposition de la plaque nominative restant à la charge de la famille du défunt, la délibération fixant à 50 € le prix demandé pour disséminer les cendres est annulée.

VII – PERSONNEL COMMUNAL :

- Elodie HENRY de retour de son congé de maternité, a demandé à bénéficier d'un temps partiel de droit pendant 6 mois. Elle n'assurera donc plus la garderie des lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi. Elle est remplacée jusqu'aux vacances d'été par Mme Françoise GANDELIN DE Larnaud.
- le Conseil Municipal remercie Laurine PONCET pour la qualité de son séjour à Larnaud en remplacement d'Elodie HENRY depuis le mois de septembre 2017.

VIII – BOIS :

- M. SUILLOT, responsable ONF, informe les élus que les plantations ont été faites du 2 au 9 mars dans la parcelle 9 ;
- Laurent GUERRET assure l'intérim de Noël GUILLEMIN, actuellement hospitalisé, pour le suivi et le contrôle de l'exploitation de l'affouage ;
- La vente des bois est prévue le 16 mars à Courlaoux ;

IX – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Saisi d'une demande de Bresse Jura Foot, les élus décident de leur attribuer une subvention de 50 € pour l'achat d'une coupe en vue de l'organisation du tournoi de Pâques.

VII – REPAS DES ANCIENS :

M. le Maire remercie les élus qui se sont impliqués dans l'organisation du repas des anciens, qui, comme chaque année, est particulièrement apprécié par les personnes présentes.

Prochaine réunion de conseil prévue le jeudi 05 avril 2018 à 20h30

Le Maire, Philippe ANTOINE

